

# Paroles de vie

Journal des communautés catholiques  
du pôle missionnaire de Provins



Dossier p. 7 à 10

**Lieux de vie,  
de vacances, d'échanges,  
de loisirs et de créations**



**pour tout renseignement**  
**paroissesbmsp@orange.fr**

### **Nos 3 grands secteurs**



**Nord-Provinois**  
**Beton-Bazoches**  
**Jouy-le-Chatel – Chenoise**  
**Villiers-Saint-Georges**

**Provins**  
**Provins**  
**Rouilly**  
**St-Brice**

**Sud-Provinois**  
**Bazoches-les-Bray**  
**Bray-sur-Seine**  
**Donnemarie-Dontilly**  
**Longueville-Sourdun**  
**Maison-Rouge-en-Brie**  
**Villenauxe-la-Petite**

**INFOS PRATIQUES**

#### **Centre Inter Paroissial**

21 rue de Sigy  
77520 Donnemarie Dontilly  
Pères Thierry Leroy, Bernard Pajot,  
François Labbé, André Kuna et  
Emmanuel Deforge  
Pour prendre rdv : 01 60 67 31 19

#### **Site internet**

[www.paroissesbmsp.fr](http://www.paroissesbmsp.fr)

**Évènements paroissiaux du**  
**trimestre et permanences voir page 15**

**Photo de couverture :**  
**Vacances au Mont Saint-Michel.**



## SOMMAIRE

**Édito** p. 3  
Bafa, bafap, cap... master ?

**Vie d'Église** p. 4-5  
• 11 000 jeunes lycéens chrétiens à Lourdes  
• Les mariages religieux, pourquoi l'Église nous fait attendre

**Page jeunes** p. 6  
Lettre à Sophie

**Dossier** p. 7 à 10  
• Les Arts en Boule, un lendemain pour aujourd'hui  
• Les centres de loisirs de la G.E.R.B.E sur Chenoise et Longueville  
• Devenir Scouts ou Guides de France

**Détente** p. 11

**Patrimoine** p. 12  
Pourquoi la rénovation de Saint-Ayoul ?

**Ça se passe chez nous** p. 13  
• Ouverture d'un centre d'accueil à provins

**Carnet du Pôle** p. 14

**Agenda et horaires** p. 15  
Calendrier paroissial

Chaque année, à l'approche des vacances, le même problème se pose : comment occuper les jeunes en âge scolaire, mais aussi comment s'occuper de façon lucrative quand on passe le cap des 17 ans ?

Il se trouve que les centres d'accueil de mineurs ont besoin des seconds pour encadrer les premiers.

## « Bafa, bafap, cap... master ? »

Pour espérer obtenir un tel job d'étudiant, il faut généralement être titulaire du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). En effet, être animateur aujourd'hui ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties ; c'est une véritable mission éducative définie par la loi. L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place d'un projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisme. Il doit assurer la sécurité physique et morale des mineurs, et pour cela il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est un diplôme non professionnel délivré à l'issue d'une formation payante dispensée par un organisme habilité par le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports. Il autorise à encadrer de façon occasionnelle des enfants et adolescents en séjour de vacances ou

en accueil de loisirs.

La formation se décline en trois grands volets : un stage théorique, un stage pratique et un stage d'approfondissement. Les coûts sont variables selon les organismes mais différents organismes peuvent prendre en charge tout ou partie de la formation : la CAF, l'ANPE (congrés individuels de formation pour l'ANPE), les ASSEDIC (fonds social), les communes, associations, comités, le service Jeunesse et sports Ile-de-France, le Conseil général de Seine et Marne (77).

Autre formation plus pointue à partir de 21 ans pour les titulaires du BAFA : le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

Si encadrer des jeunes et des enfants pendant les vacances vous plaît, pourquoi ne pas faire de l'animation votre vrai métier en suivant les formations qualifiantes du niveau CAP jusqu'au master ?

Bonnes vacances à tous et à toutes !

JOSÉ VAUDOIX



Paroles de vie

# 11 000 jeunes lycéens chrétiens à Lourdes

**Le « Fraternel » (connu sous son abréviation : Frat) est un rassemblement annuel ouvert à tous les jeunes chrétiens d'Île-de-France. On désigne les participants sous le nom de « Frateux ». Une année sur deux, 11 000 lycéens partent ainsi en pèlerinage à Lourdes. Le pôle de Provins comptait 5 animateurs pour 33 jeunes.**

**L**ourdes est un lieu de pèlerinage où les pauvres et malades ont la première place. Alors vendredi matin, dans la basilique Pie X, une célébration du sacrement des malades a eu lieu. Une quinzaine de Frateux, jeunes ou animateurs, s'étaient préparés à recevoir ce sacrement. Pour eux, se savoir aimé de Dieu, recevoir la force de l'Esprit Saint pour affronter ou vivre avec la maladie était une joie, pour nous qui étions là un vrai bonheur de les accompagner dans la prière. Leurs visages rayonnaient. En descendant du car, notre premier contact a été la « prairie » grand espace vert, d'où nous voyions la grotte de Massabielle

illuminée par des cierges de l'autre côté du Gave. C'est dans cette grotte que sainte Bernadette a eu les apparitions de la Vierge Marie, il y a 152 ans. Autour de la grotte, des gens marchent dans le silence, d'autres prient. C'est un lieu merveilleux, très simple, priant, accueillant. Nous nous arrêtons pour confier notre pèlerinage à Marie et à sainte Bernadette pour qu'elles nous aident à vivre pleinement ce chemin pendant les quatre jours du Frat. Le passage à la grotte est émouvant ; s'imaginer que nous sommes là où Bernadette a vu la Vierge Marie, que nous pouvons toucher la roche très lisse, gris foncé. Puis nous découvrons la source d'eau que nous goûtons et passons sous la statue de la Vierge Marie. En continuant notre

chemin, nous sommes enivrés par l'odeur des cierges qui brûlent, témoins des offrandes et prières confiées à Marie. Il y a de toutes les tailles, décorés ou non, c'est vraiment beau de voir ce bouquet de lumières. Puis viennent les piscines où attendent d'aller se plonger dans l'eau des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants assis valides, des malades en fauteuils roulants ou sur des brancards. Tous prient. Pour prier avec Marie et Bernadette nous avons participé à la procession mariale le jeudi soir avec tous les pèlerins présents à Lourdes. Avant de repartir chacun dans foyers nous avons célébré l'eucharistie, en remerciement à Marie pour ce pèlerinage. Le chemin parcouru durant ces quatre jours n'en est qu'à son début et je souhaite que, vous les jeunes, vous trouviez le vôtre dans vos aumôneries, lycées ou vie d'étudiant. Bon chemin à chacun dans notre pôle de Provins.

**VÉRONIQUE GOUGE**

*Et si vous êtes curieux... plus de détails sur le site : [www.frat.org](http://www.frat.org)*

## Les mariages religieux

# Pourquoi l'Église nous fait attendre ?

**A**mbre et Léo sont venus hier au presbytère faire part de leur demande : « Voilà, on voudrait se marier le 11 septembre ! Qu'est-ce qu'il faut faire ?

- Très bonne idée, leur répond Annette qui assure l'accueil. C'est formidable de s'aimer et de demander à l'Église de bénir votre union. Je constate que vous avez été prudents de retenir une salle qui puisse accueillir vos invités et d'en fixer la date. Mais savez-vous si vous pourrez vous marier religieusement ce jour-là ? Il est vrai que, dans notre région, les églises ne manquent pas.
- Ah, bon ! On peut aussi choisir son église ? demande Léo.
- De façon habituelle, répond Annette, de même qu'on se marie civilement à la mairie de son domicile, on se marie religieusement dans l'église paroissiale. Mais permettez-moi cette question impertinente : avec qui avez-vous réfléchi à la décision de vous marier à l'Église ?
- Nous sommes tous les deux baptisés.
- Justement, le baptême, cette naissance à la vie chrétienne, c'est important. Et depuis le baptême, que s'est-il passé ? Comment le don de la foi a-t-il grandi en vous ? Il y aura sans doute un bout de chemin à faire ensemble, parce qu'on

ne vit pas sans se poser de questions. Vous sentez que le mariage n'est pas un produit qu'on achète et qui se vend. Mais peut-être une rencontre de Jésus qui nous aime et qui va fortifier votre amour. »

Un peu surpris mais attentifs, Ambre et Léo écoutent toujours Annette qui témoigne encore : « Il y a longtemps, on estimait que chacun était assez instruit de la foi catholique pour se marier sans histoire. Alors il suffisait de trois semaines, le temps de publier les bans, pour se marier. Il y a quarante ans, les évêques de France ont estimé que trois mois étaient bien profitables pour réfléchir et préparer un engagement sérieux. Aujourd'hui, les temps ont encore bien changé. Que sait-on de la foi chrétienne ? Que signifie le mariage religieux ? Ne pensez-vous pas qu'une démarche aussi importante nécessite réflexion, prière, approfondissement, et même une retraite... (Vous n'avez pas fait une retraite pour préparer votre communion ?)

- ... ?
  - Vous n'avez peut-être pas fait votre communion, mais c'est possible à tout âge ! »
- Les évêques de France ont demandé en 2002 que l'on prenne une année pour se préparer au mariage. Les grandes décisions demandent du temps. (Vous aussi, vous avez peut-être pris du temps pour vous décider à vous marier.)



L'Église n'est pas un organisme de « pompes joyeuses », elle veut respecter, accompagner et célébrer avec joie et ferveur l'engagement libre, réfléchi, irrévocable de ceux qui veulent mettre le Christ dans leur vie.

Ne soyez pas déçus si l'on vous demande de différer la date de votre mariage à l'Église.

Rien ne vous empêche de vous marier civilement à la date que vous avez fixée. Mais prenez le temps, avec des chrétiens, de retrouver ou de découvrir le mystère d'amour que Dieu vous appelle à vivre.

**PÈRE EMMANUEL DEFORGE**

*PS : Dès maintenant, on peut s'inscrire pour les mariages en 2011 aux permanences habituelles des paroisses.*

**Vois-tu, Sophie, dans la vie, ce que nous avons de plus précieux à offrir pour aimer, pour aider, pour construire, ce n'est ni l'argent, ni la matière, c'est le temps ! Donner de son temps, c'est important, et c'est en tout cas une clef de voûte du tissu associatif dans le monde, qui repose sur le bénévolat.**



Paroles de vie

Sophie

## Les vacances engagées

**Sophie: C'est pas évident de donner son temps? Quel rapport avec les vacances engagées?**

Il y a essentiellement deux cas de figure pour les personnes bénévoles. Tu as d'une part celles qui sont déjà bénévoles toute l'année, donnant de leur temps le soir, le week-end ou dans la journée, ce sont des actifs qui ont du temps, ou des retraités, des femmes au foyer... ceux-là généralement prennent de vraies vacances pour se reposer; et d'autre part celles qui ont un travail très prenant avec des horaires infernaux. Ces personnes, même désireuses de le faire, ne peuvent pas donner de leur temps en semaine. Alors elles font le choix de s'engager dans des actions d'entraide qui ont lieu pendant une partie au moins de leurs vacances. Ce sont des vacances engagées.

**Sophie: C'est pour emmener d'autres personnes en vacances?**

Oui, bien souvent, mais pas uniquement. Partir en vacances suppose un voyage et un couchage, ce qui représente des frais. Certaines associations agissent sur place, c'est moins lourd à gérer. C'est très varié. Tu as déjà les C.V.L. (centres de vacances et de loisirs) où les jeunes titulaires d'un BAFA reçoivent

un tout petit salaire, si petit que généralement ça couvre tout juste leurs frais. Tu as aussi « les chantiers de jeunes » où des bénévoles encadrent des jeunes en difficulté sociale généralement, et les font avancer vers un « mieux être » à travers des chantiers réels, des travaux sur des bâtiments... Tu as également toutes les associations caritatives et humanitaires comme le Secours Catholique, les Restos du cœur etc... qui ont un grand besoin de bras pour fonctionner. Tu as aussi « Bénévoles-Vacances » qui œuvre plus dans le domaine du service à la personne, et propose donc une aide pour garder les enfants, faire le ménage ou les courses ou encore entretenir le jardin des personnes à mobilité réduite. Il y a également des lieux plus particuliers comme « la Cité Saint-Pierre » à Lourdes, ou « les Foyers de Charité », à qui tu peux donner trois jours, une semaine, un mois de ton temps en te mettant simplement « au service » de la communauté. On te propose alors des tâches diverses, généralement en fonction de tes compétences. Ces organismes, tu vois, n'emmènent personne en

vacances. Ils sont là pour accueillir les plus malheureux, les plus défavorisés, les exclus, les gens qui cherchent un peu d'espoir, qui souhaitent reprendre pied et repartir dans la vie avec force et foi... Et bien sûr, il y a aussi toutes les associations qui proposent réellement des vacances, qui permettent à des jeunes ou à des familles n'en ayant pas les moyens de partir en vacances tout de même. Ce sont des organismes comme « Vacances Solidaires », « Centrale au Cœur », « l'A.P.F. » (Association des Paralysés de France), « Vacances et Familles », « Les Petits Princes », « Les petits frères des pauvres »...

**« Aimez-vous les uns les autres ».**

**Sophie: C'est généreux! C'est beau! Heureusement qu'ils sont là alors?**

Oui! Tu vois, le nouveau commandement du Christ confié à ses apôtres c'est « Aimez-vous les uns les autres ». Eh bien, toutes ces personnes, chrétiennes ou non, par leur engagement en vacances ou en semaine, font la volonté de Jésus. En donnant de leur temps, elles donnent de l'amour.

**ALAIN VOLLÉ**



Paroles de vie

## DOSSIER

Beaucoup d'organismes proposent des centres d'accueil pour les grandes vacances scolaires.

Des associations caritatives et des communes ont pris conscience de cette nécessité pour les jeunes comme pour leurs familles.

*Paroles de vie* s'est attardé sur trois d'entre elles, parce qu'elles concernent directement la vie locale et proposent des activités toute l'année.

# Lieux de vie, de vacances, d'échanges, de loisirs et de créations

## Les Arts en Boule, un lendemain pour aujourd'hui

L'association les Arts en Boule est née en 1998 à l'initiative d'habitants de Saint-Hilliers. Après une année d'observation de la vie locale, des réflexions ont vu le jour.

**O**nt ainsi été mis en évidence une diminution des lieux de rencontres par la disparition des petits commerces, un essoufflement du monde associatif par la difficulté à renouveler le bénévolat, une faible existence des transports pour une population très parsemée sur un large territoire. Ces constats ont fait naître l'idée d'établir un projet pour apporter des réponses à ces besoins. Convaincu que la création fait partie intégrante de la

structure de chaque individu, le groupe s'est appuyé sur l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir pleinement des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent. »

Depuis le premier janvier 2009, les Arts en Boule sont agréés « Centre Social et Socioculturel » sur les intercommunalités de la G.E.R.B.E et du Provenoisis.

*suite en page 8*



Spectacle jeunes décembre 2009.



Musique chants percussions.

### L'association a pour objectifs :

- D'organiser et animer des actions axées sur l'expression et la création, dans un cadre éducatif, en s'adressant aux habitants,
- D'inscrire ses activités dans un réseau culturel local par le biais d'échanges et de rencontres avec des partenaires individuels, associatifs et institutionnels,
- D'adapter ses modes d'intervention aux différents besoins de ces partenaires afin d'être un support à la réalisation de leurs projets,
- D'agir en donnant une place à la création dans des lieux ouverts afin de permettre aux habitants de se rencontrer, de s'initier, de s'entraider.

L'association ne prétend pas être un modèle d'école mais plutôt un espace, où, par la réflexion et l'expérience, peuvent s'affiner les relations humaines de demain.

### Actions de l'association :

Des rencontres avec des élus locaux ont eu lieu afin de présenter l'association et ses objectifs. En retour plusieurs d'entre eux nous ont sollicités pour leur faire des propositions d'actions envers la jeunesse désœuvrée.

Parce qu'il n'existe pas une problématique de la jeunesse avec une seule réponse, l'association propose de décliner cette action selon trois axes afin de répondre aux différents besoins :

- Le soutien à des projets de villages
- Les projets avec les adolescents
- les ateliers de libre expression.

### Les ateliers de libre expression :

Dans ces ateliers sont abordés plusieurs modes d'expression : peinture, danse, vidéo, percussions, jonglerie, mosaïque, sculpture, collage, maquillage, photo... Le projet est de créer des lieux d'échange et de convivialité au cœur des villages, en proposant des ateliers créatifs afin d'offrir et de découvrir différents modes d'expression. Par cette action, chacun peut se réapproprier la réalisation d'un projet personnel et/ou collectif. Ainsi ces lieux de partage permettent de se connaître et se reconnaître en participant à une dynamique locale.

Ainsi les interventions se singularisent par village dans un projet collectif. Un comité de suivi (composé d'au moins un habitant par village) est mis en place afin de suivre une cohérence d'objectifs communs sur plusieurs communes tout en apportant des actions différentes répondant aux besoins des localités.

### Les différentes possibilités d'actions pédagogiques pour toute tranche d'âge dans les différents moments de la vie du territoire :

- Toute l'année : *Adodid'acte*, le soutien aux projets des jeunes,
- En week-end et lors de manifestations : *l'Espace d'Expression*, des animations modulables en fonction des attentes des partenaires et pour chaque tranche d'âge,
- Pendant les vacances scolaires : *les ateliers d'Expression*,
- Durant l'année scolaire : les ateliers de création : initiation à différentes techniques d'expression artistique en partenariat avec différentes structures locales (Un artiste partage et transmet son savoir-faire).

Cette année fut, pour l'association, l'occasion d'établir un diagnostic de territoire (avec le soutien d'étudiants en sciences sociales et socioculturelles). L'année 2010 sera mise à profit pour écrire le futur projet du Centre Social en prenant en compte les constats du diagnostic.

À cette date, l'association développe des ateliers d'expression avec onze villages partenaires.

Et toujours conformément à ses objectifs, l'association continue de stimuler des relations entre les habitants d'une région rurale par des pratiques créatives, de favoriser les échanges de points de vue entre les individus, d'encourager les initiatives individuelles et collectives dans le domaine socioculturel.

**LUCILE ROSEMAIN**

**L'association ne prétend pas être un modèle d'école mais plutôt un espace.**



Maquillage et photo à Voulton.



Peinture fresque Villiers-Saint-Georges.

# Les centres de loisirs de la G.E.R.B.E sur Chenoise et Longueville

**Ce sont des lieux de vie, de vacances, d'échanges, de loisirs et de créations, un endroit où les enfants peuvent rire, s'amuser et jouer tout en apprenant de façon ludique.**

**L**ors des vacances et des mercredis, les animateurs travaillent avec un projet pédagogique élaboré par l'équipe de direction. De ce projet, découlent des activités manuelles, artistiques, sportives et culturelles.

Ces deux accueils de loisirs ont été mis en place début juillet 2002 sur les Communes de Longueville et Chenoise pour les enfants de la « Communauté de Communes de la G.E.R.B.E. » (Chenoise, Cucharmoy, La Chapelle Saint-Sulpice, Longueville, Mortery, Poigny, Rouilly, Saint-Hilliers, Saint-Loup de Naud). Ils sont ouverts de 8h30 à 17h30, à la journée ou à la demi journée, avec ou sans repas. Les enfants des communes extérieures sont admis dans la limite des places disponibles.

Une nouvelle formule a été mise en place en 2005 regroupant les deux accueils en un seul pour les mercredis et les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Pour ce faire nous avons mis en place un transport en car le matin et le soir pour les communes qui sont entre Longueville et Chenoise.

Les enfants de 3 à 12 ans vivent ainsi un centre avec des activités plus nombreuses et plus intéressantes.

Par contre les deux accueils de loisirs sont ouverts pour les vacances d'été au mois de juillet pour les enfants

de 3 à 16 ans. Des minis camps de 2, 3 et 4 jours sont aussi mis en place lors de ces vacances d'été.

Tout au long de l'année, environ 200 enfants fréquentent les accueils de loisirs. De nombreuses sorties sont proposées ainsi que des grands jeux avec ou sans thème. Plusieurs ateliers sont mis en place: mosaïques, plâtre, poterie, informatique, sportif, culturel etc. Ils sont dirigés par des animateurs ou pour les plus spécifiques par des professionnels.

Vous vous posez des questions sur les horaires, les lieux de ramassage, les activités. Pour avoir de plus amples renseignements? N'hésitez pas à nous contacter au 01 60 58 30 66 ou sur nos sites: [centre-loisirs@gerbe77.fr](mailto:centre-loisirs@gerbe77.fr) et <http://www.gerbe77.net>

**VÉRONIQUE VIOLETTE-SARAZIN**



Activité nautique.

# Devenir Scout ou Guide de France

**L'Hôtel-Dieu de Beaune est un ancien établissement hospitalier du XV<sup>e</sup> siècle. Devenu aujourd'hui musée et connu sous le nom des Hospices de Beaune, on le trouve en plein cœur du vignoble bourguignon, entre Gevrey-Chambertin et Pommard.**

## Historique du scoutisme

Robert Baden Powell (1857-1941), ancien capitaine de l'armée britannique, s'illustra par la création d'éclaireurs militaires formés dans l'art de l'approche et de l'exploration. Recrutés parmi les jeunes locaux, ils transmettaient des messages à pied ou à vélo et servaient d'observateurs et de sentinelles. Il prouva par leur efficacité que des jeunes étaient capables de réussir une mission pourvu qu'on leur fasse confiance.

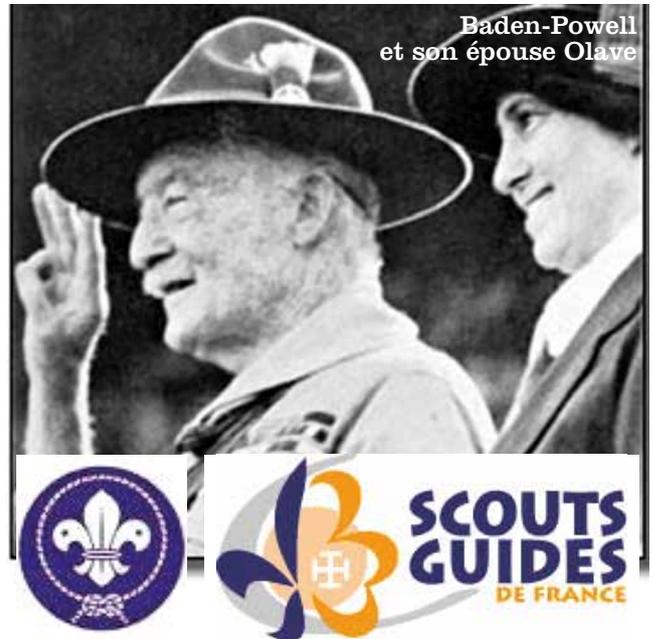
Marqué par la jeunesse britannique des quartiers désœuvrés, souvent en mauvaise santé et délinquante, il décide de mettre en pratique tous les principes qu'il a observés à la guerre au service de jeunes garçons et dans une optique de paix. « À la fin de ma carrière militaire, dit Baden-Powell, je me mis à l'œuvre pour transformer ce qui était un art d'apprendre aux hommes à faire la guerre, en un art d'apprendre aux jeunes à faire la paix. »

## Les grandes dates du scoutisme

1907 : Baden-Powell fonde le mouvement scout.  
Sa femme, Olave (1889-1977), ouvrira le mouvement aux filles en créant la branche guide.  
1920 : création de la Fédération des Scouts de France ouverte aux garçons.  
1923 : création de la fondation des Guides de France, puis des scouts marins et des Eclaireurs israélites de France.  
1927 : création de deux branches filles et garçons destinées aux handicapés physiques et mentaux.  
1971 : fondation des Scouts unitaires de France (1971).  
1991 : Fondation des Scouts musulmans de France avec le soutien des Scouts de France.  
2004 : Fusion des Scouts de France et des Guides de France dans un mouvement unique des Scouts et Guides de France.

## Un mouvement pour les jeunes, encadré par des adultes et animé par de jeunes aînés

La pédagogie du mouvement est essentiellement basée sur le jeu et la vie dans la nature. Les jeunes se réunissent pendant l'année scolaire environ une fois par mois. Au travers d'une vie d'équipe basée sur



Baden-Powell et son épouse Olave

un imaginaire et centrée autour du jeu et de la « loi scout », ils apprennent à se connaître, vivent des projets communs et acquièrent des compétences personnelles. Pendant le camp d'été, ils sont appelés à vivre dans la nature, la contempler, en apprendre ses lois et à la respecter au travers d'activités diverses : installation du camp, veillées au feu de bois, exploration etc.

## Sur le pôle de Provins : « Le groupe Notre Dame du Chêne »

Deux unités regroupent chacune une dizaine de filles et garçons de 9 à 11 ans (louveteaux-jeannettes) et de 12 à 14 ans (scouts-guides). D'autres jeunes souhaiteraient s'inscrire mais malheureusement nous manquons de responsables adultes et de jeunes animateurs pour les encadrer. Nous recherchons donc des jeunes bénévoles d'au moins 17 ans, ou jeunes couples, attirés par l'animation et désireux de consacrer un peu de leur temps à leurs cadets. Ils seront formés par le mouvement et auront la possibilité de passer leur Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur (BAFA) ; diplôme d'état permettant d'encadrer et d'animer des jeunes. Nous recherchons également des adultes pour encadrer ces jeunes animateurs. Sans cela, nous ne serons malheureusement peut être pas en mesure de proposer cette activité à la prochaine rentrée scolaire pour la vingtaine de jeunes actuellement inscrits.

Si le cœur vous en dit ou si vous êtes seulement curieux d'en savoir plus, n'hésitez surtout pas à nous contacter.

*Dominique et Marie-Thé Vial : 01 60 58 85 51*

*Bruno et Véronique Gouge : 01 60 52 62 88*

*Vous pouvez également écrire à [paroissesbmosp@orange.fr](mailto:paroissesbmosp@orange.fr)*



# Pourquoi la rénovation de Saint-Ayoul ?

La construction de Saint-Ayoul débuta en 1048 sous Thibaut III. Incendiée en 1160 et reconstruite, c'est un monument où se mélangent art roman et art gothique. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aucun travail majeur n'a été exécuté dans cette église (en dehors du portail en 1990) d'où de nombreux désordres architecturaux nécessitant la consolidation et la restauration du bâtiment.

L'affaissement du sol a entraîné l'instabilité des fondations de la partie nord, d'où la mise en place en 2001 d'étaisements qui n'ont pas arrêté les mouvements de l'édifice. Il a donc fallu stabiliser l'ensemble par micro pieux et poser des tirants métalliques entre les piliers. D'importants travaux ont ainsi été entrepris :

- Remise en état des parties de charpente dégradées par les infiltrations d'eau au travers de la toiture qui a été partiellement réparée,
- Nettoyage des voûtes et des parements intérieurs, colmatage des fissures suivi d'un badigeon de chaux encollé,
- Restauration des retables nord et sud et des boiseries périphériques,
- Réfection des installations électriques pour répondre aux normes de sécurité des établissements recevant du public.

Installation d'un chauffage par convecteurs électriques encastrés dans les estrades disposées sous les bancs. S'ajoutent des lustres chauffant au dessus de l'autel.

Remplacement des vitraux en verre blanc côté nord et réfection de ceux côté sud.

Cette rénovation terminée, Saint-Ayoul va retrouver ses fidèles, heureux de pouvoir assister à nouveau aux cérémonies religieuses dans leur église embellie. Dans le prochain numéro « Paroles de vie vous fera revivre l'inauguration officielle qui a eu lieu le 27 juin 2010.

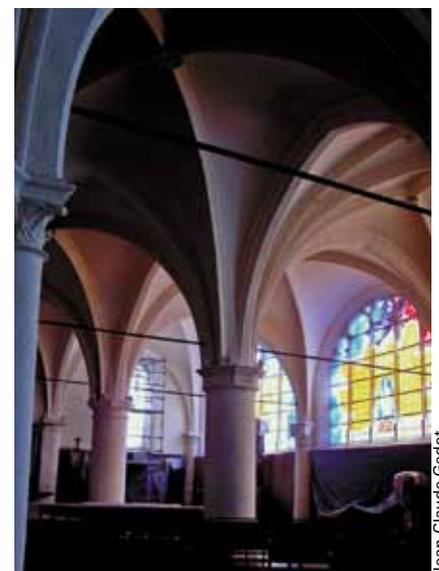
**MARCELLE POULAIN**



L'église Saint-Ayoul sous la pluie



L'intérieur de l'église pendant les travaux.



L'intérieur de l'église après travaux

# Ouverture d'un centre d'accueil à Provins

C'est après un travail de réflexion de plus d'un an que l'antenne du Secours catholique de Provins a été inaugurée le vendredi 9 avril 2010 en fin d'après-midi.



Paroles de vie

Une partie de l'équipe d'accueil.

**S**itué dans un local en rez-de-chaussée au 9 rue Nocard à Provins, il accueille les personnes démunies ou en difficultés matérielles de tout le territoire de Provins qui correspond au pôle missionnaire. Les pauvretés sont importantes et la situation économique touche particulièrement les enfants, les jeunes, les jeunes mères avec enfants et les personnes âgées. Ces pauvretés sont d'autant plus marquées que les distances sont importantes et les difficultés de déplacement peuvent compliquer la résolution de situations complexes. C'est en tenant compte des spécificités de ce territoire que le Secours catholique avec l'appui précieux du Père Thierry Leroy avait entamé une série de réunions avec les futurs bénévoles, les autres par-

**C'est un lieu avant tout d'accueil, d'écoute des situations**

tenaires comme La Croix Rouge, les Restos du Coeur, pour apporter des réponses qui ne sont pas déjà prises en compte par les autres associations et avait pris la décision d'ouvrir cette antenne. Ce travail se fait avec les travailleurs sociaux des communes et du département. Cette antenne est sous la responsabilité de Mme Bonnet entourée d'une dizaine de bénévoles. C'est un lieu avant tout d'accueil, d'écoute des situations, pour qu'à partir de là des solutions ou un accompagnement fraternel soit proposé afin que les personnes accueillies soient en capacité de faire un petit pas de plus. Il leur permettra, nous l'espé-

rons, de résoudre leurs difficultés. Dans le cadre de ses activités l'antenne peut être amenée à octroyer des aides financières ponctuelles pour financer des projets ou faire face à des dépenses imprévues. Elle propose également des activités conviviales et éducatives en direction des personnes dans le besoin. Vous êtes les bienvenus dans ce lieu où les compétences et les bonnes volontés des uns et des autres seront appréciées d'autant qu'elles seront mise au service de nos frères et soeurs dans la difficulté dans un fraternel et véritable service d'Église.

**JEAN-LUC PICHON**  
*Délégué départemental*

## de février, mars et avril

*Secteur Sud Proinois :*

### **Baptêmes :**

Linstrumelle Aimé, Caneval Tévyn, Patteuw Nathan, Patyk Kelly, Brethereau-Lamotte Camille, Martel Alycia, Delenclos Laurianne, Bougeant Lucas, Maublanc Lou-Anne, Poulain Ombeline, Norguet Margot, Moreau Lucas, Flon Pauline, De Rycke Blanche, Marteau Teddy, Thierry Margot et Jules, Tauran Elora, Surier Yann, Stolz-Boucharin Zoé, Viaud Alizée, Bigot Delan, Huguet Yaël et Nathan, Langlet Stella, Lorette et Victoire, Ramos Anaïs, Franco Laora, Nonat Clémence, Bertrand Hugo et Elsa.

### **Mariages :**

17 avril

Stéphane Stolz et Katy Boucharin

24 avril

Peter Gostiau et Cécile Josselin

Alain Langlet et Carole Mercier

### **Décès :**

Astchgen Claude, 70 ans – Aubry Daniel, 73 ans – Barreteau Emmanuel, 46 ans – Benard Bérangère, 75 ans – Benoît Rolland, 82 ans – Blacque Rolande, 87 ans – Bouchier Georgette, 90 ans – Bougeant Jean, 99 ans – Bouillot Claude, 66 ans – Brugeail Gisèle, 81 ans – Butin Jean, 73 ans – Caisso Pierre, 80 ans – Carru André, 83 ans – Charleux Roland, 80 ans – Clo Jean, 74 ans – Dekeyne René, 75 ans – Dulot Gaston, 78 ans – Dumont Valentine, 98 ans – Duval Monique, 74 ans – Fegelé Roger, 76 ans – Gervais Ginette, 83 ans – Gilet Michel, 62 ans - Guelton Robert, 90 ans – Guilleux Bernard, 67 ans – Heurtevent Henri, 75 ans – Joly Luc, 44 ans – Lecomte Jean, 79 ans – Lefour Solange, 88 ans – Leroux Lydie, 52 ans – Leroy Andrée, 91 ans – Linstrumelle Henriette, 96 ans – Machard Roger, 63 ans – Maillot Lucien, 86 ans – Marcillac Andrée, 96 ans – Mazeau André, 89 ans – Mirvault Louis, 77 ans – Moguilewski Lucie, 96 ans – Morin Yannick, 49 ans – Nalet Jean-François, 62 ans – Papeghin Suzanne, 83 ans – Pata Marceau, 86 ans – Pichot Maurice, 78 ans – Pinto Manuel José, 46 ans – Pledran Bernard, 74 ans – Robin Jacques, 68 ans – Rodriguez Jean-Pierre, 63 ans – Rollier Georgette, 96 ans – Simon Lucienne, 93 ans – Taquin Marcelle – Thieriot Michel, 57 ans – Vajou Henri, 89 ans – Vassout Gérard, 75 ans – Vejus Paulette, 100 ans – Vignerons Annie, 50 ans – Vignerons Michel, 89 ans – Wolfert Jérôme, 28 ans.

*Secteur Provins :*

### **Baptêmes :**

Bretton Romain, Ménagé Ethan, David Lyséa et Noé, Colson Marianne, Berger Vianney, Paoletti Gabriel.

### **Décès :**

Anon Raymonde, 94 ans – Chmielewski René, 75 ans - D'Abramo Maria-Louise, 82 ans - Delaunay Georges, 88 ans – Gervais Alice, 101 ans - Girard Paula, 84 ans - Lafond Jeanne, 79 ans – Langlet Andrée, 97 ans - Lassale Georgette, 75 ans – Mahot Rémi, 52 ans – Martin Thérèse, 80 ans - Mourlet Simone, 73 ans – Perathoner Jacqueline, 84 ans - Rzepa Anna, 89 ans - Touzard Germaine, 86 ans – Voisembert Robert, 83 ans.

*Secteur Nord Proinois :*

### **Baptêmes :**

Geoffroy Côme, Chaput Loïc, Navarro Cloé, Bahut Victor, Monpoint Mélyssandre, Marot Prune.

### **Mariages :**

24 avril

Florent Guemon et Nathalie Rousseau

Charles-Henri Dollier et Julia Jallot

### **Décès :**

Ansroul Jeanne, 89 ans - Bullot Pierrette, 74 ans – Carteron Raymonde, 92 ans - Chapotot Daniel, 63 ans - Cuny Henriette, 97 ans - Delaunay Georges, 86 ans – Garçonnet Roger, 75 ans – Gaudon Paul, 96 ans - Joly René, 85 ans – Lacoste Violette, 95 ans - Laprée Marcelle, 93 ans – Lelong Josette, 77 ans - Mérigot Colette, 76 ans - Metz Madeleine, 90 ans – Pawlak Stanislava, 80 ans – Sanson Thérèse, 92 ans - Simony Bernard, 96 ans.

## CALENDRIER PAROISSIAL

- **Feu de la saint Jean-Baptiste à Meigneux**  
Samedi 26 juin messe à 18h30 suivie d'un repas partagé et de la bénédiction du feu.
  - **Fête de la saint Jacques à Montigny- Le- Guesdier**  
Samedi 24 juillet à 18h30
  - **Pèlerinage sainte Anne à Baby**  
Dimanche 25 juillet à 11h
  - **Messes du 15 août**  
10h30 à Donnemarie Passy-sur-Seine, Provins  
11h Voulton  
**Saint-Fiacre à Mons-en-Montois**  
Dimanche 29 août à 10h30  
**Saint Fiacre à Mousseaux-les-Bray**  
Dimanche 5 septembre à 10h30
  - **Preuilly, rassemblement local et diocésain**  
**Pèlerinage à Notre Dame du Chêne,**  
Le dimanche 26 septembre sur le thème  
« Venez, les bénis de mon Père ».  
les détails de ce pèlerinage vous seront communiqués dans le bulletin paroissial de septembre ainsi que sur les affiches.
- Les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir le sacrement des malades.  
S'adresser à Bénédicte Thivolle-Cazat (0164013246)  
Un tract avec les informations est disponible sur le site [www.paroissesbmsp.fr](http://www.paroissesbmsp.fr)
- **Rentrée catéchèse et aumônerie**  
Les dates et horaires seront précisés dans le bulletin mensuel
  - **Rappel « secrétariat »**  
Pour l'ensemble du Pôle, au Centre Inter paroissial de Donnemarie, ouvert le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30 Tél. 01 60 67 31 19 – email : [paroissesbmsp@orange.fr](mailto:paroissesbmsp@orange.fr)  
Au Presbytère de Provins, ouvert le mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 – Tél. 01 64 00 04 23  
e mail : [secretariatdupoledeprovins@gmail.com](mailto:secretariatdupoledeprovins@gmail.com)

- **Rappel des permanences « accueil paroissial »**  
A Donnemarie, le mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30  
Tél. 01 60 67 31 19  
A Bray, au presbytère de 9h30 à 11h30 le samedi, à l'église après la messe de 9h30 le vendredi – Tél. 01 60 67 11 20  
Au presbytère de Longueville, de 14h à 16h le mercredi  
Tél. 01 64 08 61 37  
A Provins, du lundi au samedi le matin de 9h30 à 11h30 et le lundi et vendredi soir de 17h30 à 19h00 -Tél. 01 64 00 04 23

Les bulletins mensuels ainsi que les affiches vous apporteront toutes les précisions sur les dates, lieux et horaires des autres célébrations.

### « Les sciences au service de la vie », quelle humanité bâtissons-nous pour demain ?

Dans un coma profond et grave, que fait-on ?  
On débranche ou pas ?  
Les embryons congelés,  
qu'est-ce que nous en faisons ?  
Suis-je prêt à donner un rein ?  
Tel est le sujet que les aînés du CMR  
(Chrétiens dans le Monde Rural) vont réfléchir  
les 8 et 9 novembre 2010 à Belleu (02),  
aidés de spécialistes sur la question.  
La loi sur la bioéthique, va être revue, et votée  
début 2011, resterons-nous indifférents ?

Si cette session vous intéresse,  
pour plus amples renseignements :  
Mme Odette Delos  
18, rue des Rosiers – 77320-Beton-Bazoches –  
Tél. : 01 64 01 01 67  
email : [jeoddelos@gmail.com](mailto:jeoddelos@gmail.com).